

ORDRE DU JOUR

Séance du Conseil

Date: Le lundi 19 juin 2023, à 18 h 30

1. Première période de questions
2. Période d'information
3. **Assemblée publique de consultation**
- 3.1 Projet de résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant la délivrance d'un permis de construction d'un immeuble de 38 logements au 845, avenue Crémazie (lot 1 967 426), dans la zone d'utilisation mixte 2028-M-01

(Le territoire visé est situé dans le district Douville, à proximité de l'intersection formée par l'avenue Crémazie et la rue Joncaire)
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2023

Administration générale

6. Maire suppléant – Nomination
7. Saint-Hyacinthe Technopole – Entente relative à la gestion du 1555 Marché public – Autorisation de signature (CP230612, art. 4)
- 7A. Habitations Maska – Projets de logements abordables aux 1621-1645, rue Girouard Ouest et au 1400, rue Saint-Antoine / 400-404, avenue Saint-Simon – Demande d'aide financière additionnelle

Finances

8. Approbation de la liste des comptes (Liste, analyse des comptes)
9. Règlements d'emprunt numéros 436, 531, 540, 572, 578, 583, 593, 596, 599, 601, 617, 624, 627, 628 et 633– Annulation de soldes résiduels (CP230612, art. 6)
10. Surplus accumulé libre et surplus de l'exercice terminé – Affectations pour l'année 2023 – Modification de la résolution 23-342

Génie

11. Services professionnels – Réalisation de huit études géotechniques et caractérisations environnementales dans différents secteurs de la Ville – 2023-066-G-AOP – Octroi de contrat



Loisirs

12. Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe inc. – Entente spécifique événementielle – Volet partenaire – Les Journées du patrimoine religieux – Exposition et médiation culturelle autour du fonds Studio B. J. Hébert – Éditions 2023 – Autorisation de signature (CP230612, art. 29)

Ressources humaines

13. Ressources humaines – Acheteur à la Division approvisionnement du Service des finances – Nomination (CP230612, art. 21)
14. Ressources humaines – Technicien à la paie à la Division comptabilité du Service des finances – Embauche (CP230612, art. 24)
15. Ressources humaines – Spécialiste en approvisionnement temporaire – Contrat de travail (CP230612, art. 23)
16. Ressources humaines – Technicien en ressources humaines à la Direction des ressources humaines – Embauche (CP230612, art. 19)
17. Ressources humaines – Appariteur-courrier à la Direction des communications et de la participation citoyenne – Embauche (CP230612, art. 22)
18. Ressources humaines – Opérateur à l'usine de filtration à la Division traitement de l'eau potable du Service du génie – Embauche (CP230612, art. 20)
19. Ressources humaines – Élagueur au Département parcs et horticulture du Service des travaux publics – Embauche (CP230612, art. 17)
20. Ressources humaines – Mesure disciplinaire à l'égard d'un employé du Département entretien des immeubles du Service des travaux publics (CP230612, art. 25)
21. Politique de recrutement de la Ville de Saint-Hyacinthe – Approbation – Abrogation de la résolution 22-311 (CP230612, art. 15)
22. Politique administrative encadrant le personnel cadre affecté au service de garde ou au rappel lors d'alarmes multiples – Approbation – Abrogation de la résolution 18-482 (CP230612, art. 16)

Travaux publics

23. Services professionnels en architecture, ingénierie et design intérieur – Agrandissement et aménagement de la nouvelle bibliothèque municipale au 2175, rue Girouard Ouest – 2020-050-TP – Autorisation d'une dépense supplémentaire – Modification de la résolution 20-305
24. Agrandissement et aménagement de la nouvelle bibliothèque municipale de Saint-Hyacinthe – 2021-001-TP – Autorisation d'une dépense supplémentaire – Modification de la résolution 21-190
25. Service d'entretien ménager pour une année et deux années optionnelles – 2022-119-TP – Autorisation pour la prolongation des contrats – Année optionnelle
26. Vidange et nettoyage de puisards – 2023-075-TP-AOP – Octroi de contrat
27. Fourniture et livraison de poteaux d'incendie et leurs composantes – 2023-078-TP-DP – Octroi de contrat
28. Niveleuse six roues motrices, de l'année 2006 – Disposition d'un actif – Approbation (CP230612, art. 9)



Urbanisme et environnement

29. Plans d'implantation et d'intégration architecturale – Approbations (CP230612, art. 11, points 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 6.1, 6.2, 6.3, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 8.1, 9.1 et 9.2)
30. Adoption du second projet de résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour la propriété sise au 845, avenue Crémazie (lot 1 967 426)

(Le territoire visé est situé dans le district Douville, à proximité de l'intersection formée par l'avenue Crémazie et la rue Joncaire)
31. Dérogation mineure – 15820, avenue Saint-Louis (lot 1 297 335) – Décision (CP230508, art. 11, point 3.2)
32. Comité consultatif de développement durable – Nomination du membre citoyen « jeunesse » (CP230612, art. 13)
33. Organisme de bassin versant de la Yamaska – Demande d'aide financière – Campagne de sensibilisation et collecte de données 2023 – Comité Yamaska (CP230612, art. 12)

Réglementation

34. Projet de règlement numéro 349-14 modifiant le *Règlement numéro 349 relatif au Plan d'urbanisme* afin :
 - d'ajouter l'usage « Industrie agroalimentaire à faible incidence », à titre d'usage compatible au tableau intitulé *Usages et intensité de l'aire d'affectation Industrielle avec incidence environnementale « IA »*, correspondant au secteur du parc industriel Camille-Mercure;
 - de lever la zone de réserve d'aménagement située dans le district Sainte-Rosalie et délimitée par le boulevard Laurier Est, la rue des Seigneurs Est, l'avenue Guy, ainsi que la voie ferrée.

(CP230529, art. 17)

A- Avis de motion

B- Dépôt et adoption du projet de règlement et fixation de la date d'assemblée publique

(Le territoire visé est situé dans les districts Yamaska et Saint-Joseph, de part et d'autre de la rue Lemire, à proximité de l'intersection formée par cette rue et la rue Brouillette et dans le district Sainte-Rosalie, dans la zone délimitée par le boulevard Laurier Est, la rue des Seigneurs Est, l'avenue Guy et la voie ferrée)
35. Projet de règlement numéro 350-135 *Règlement d'urbanisme numéro 350* afin :
 - d'assujettir la délivrance d'un permis de construction pour un bâtiment principal ou son agrandissement, l'ajout d'une annexe et la construction ou l'agrandissement d'un bâtiment accessoire relatif à un usage autre que résidentiel au *Règlement numéro 710 concernant la prévention des incendies*;
 - d'ajouter une exception à l'interdiction d'ériger plus d'un bâtiment principal sur un même terrain ou un lot de base pour les usages résidentiels prévus à l'article 40 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*;
 - de modifier les conditions à respecter lors d'une opération cadastrale destinée à créer une copropriété horizontale;



- d'abroger la règle prévoyant l'ajustement du nombre de cases de stationnement qui comporte une décimale, dans le cadre d'un usage résidentiel;
- qu'une partie du territoire actuellement incluse dans la zone d'utilisation commerciale 3059-C-03 fasse désormais partie de la zone d'utilisation commerciale 3056-C-03 et qu'une partie du territoire actuellement incluse dans la zone 3056-C-03 fasse désormais partie de la nouvelle zone institutionnelle 9041-P-02;
- qu'une partie du territoire actuellement incluse dans la zone d'utilisation récréative 5182-R-02 fasse désormais partie de la nouvelle zone industrielle 9040-I-12;
- que la totalité du territoire actuellement incluse de la zone d'utilisation récréative 7087-R-01 fasse désormais partie de la zone mixte 7074-M-06;
- de modifier la grille de spécifications de la zone 2142-H-20, par l'ajout d'une note particulière au groupe d'usages « Commerce V (Commerce de détail non structurant) », afin de permettre l'usage principal de « stationnement extérieur »;
- de modifier une note particulière figurant à la grille de spécifications de la zone 3021-I-22, afin de permettre l'implantation d'équipements industriels à l'intérieur de la marge avant, en front de l'avenue Vanier, à une marge de 0 mètre de la ligne de rue;
- de modifier la grille de spécifications de la zone 4123-H-14, par l'ajout d'une note particulière, affectée au groupe d'usages Institution III (Équipement desservant la population de la région), visant à autoriser l'usage « visites guidées mettant en valeur le patrimoine architectural » à titre d'usage principal et l'usage « salon de thé mettant en valeur l'histoire » à titre d'usage complémentaire à l'usage « visites guidées mettant en valeur le patrimoine architectural »;
- de modifier la grille de spécifications de la zone 4143-H-01, par l'ajout du groupe d'usages « Résidence II (1 logement jumelé) »;
- de modifier les grilles de spécifications des zones 5160-I-11, 5161-I-11, 5162-I-11, 5166-I-11 et 5167-I-12, par l'ajout du groupe d'usages « Industries III (Industries agroalimentaires à incidences faibles) »;
- de modifier les grilles de spécifications des zones 5183-I-12 et 5184-I-12, par l'ajout des groupes d'usages « Industries III (Industries agroalimentaires à incidences faibles) » et « Industries IV (Industries agroalimentaires à incidences moyennes à fortes) »;
- de modifier la grille de spécifications de la zone 6058-C-07, par l'ajout du groupe d'usages « Commerce V (Commerce de détail non structurant) » et de l'usage « résidence de tourisme (5834) »;
- de modifier la grille de spécifications de la zone 6068-M-02, par le retrait de la disposition spéciale applicable aux sols organiques et par l'ajout de la disposition spéciale applicable au stationnement secteur centre-ville;
- de créer une nouvelle zone d'utilisation industrielle 9040-I-12 et d'ajouter une nouvelle grille de spécifications pour cette zone;
- de créer une nouvelle zone d'utilisation institutionnelle 9041-P-02 et d'ajouter une nouvelle grille de spécifications pour cette zone.

(CP230529, art. 17)

A- Avis de motion



B- Dépôt et adoption du premier projet de règlement et fixation de la date d'assemblée publique

(Le territoire visé est situé sur l'ensemble du territoire de la Ville; dans le district Saint-Sacrement, dans le quadrilatère délimité par les boulevards Laframboise et Casavant Ouest, la rue Derome et l'avenue Sainte-Catherine; dans les districts Yamaska et Saint-Joseph, à l'est de la rue Lemire, à l'intersection formée par cette rue et la rue Brouillette; dans le district Sainte-Rosalie, dans le quadrilatère délimité par le boulevard Laurier Est, la rue des Seigneurs Est, le chemin du Raccourci et l'avenue Guy; dans le district Hertel-Notre-Dame, dans le quadrilatère délimité par les rues Saint-Prosper et Bachand, l'avenue Larocque et l'Impasse Arsenault; dans le district Saint-Sacrement, à l'intersection formée par la rue Turcot et l'avenue Vanier; dans le district Cascades, dans le quadrilatère délimité par les rues Girouard Ouest et des Samares, ainsi que les avenues Nault et Kéroack; dans le district Yamaska, à l'intersection formée par les avenues Pelletier et Rigaud; dans le district Yamaska, du côté ouest de la rue Lemire, à l'intersection formée par cette rue et l'avenue Mercure; dans le district Yamaska, du côté est de la rue Lemire, de part et d'autre de l'intersection formée par cette rue et la rue Brouillette; dans le district Cascades, à l'intersection formée par la rue Dessaulles et l'avenue Sainte-Marie; dans le district Cascades, de part et d'autre de la rue des Cascades, entre les rues Calixa-Lavallée et Saint-Antoine ainsi que les avenues Sainte-Marie et Vaudreuil)

36. Projet de règlement numéro 672-1 modifiant le *Règlement numéro 672 sur l'assainissement des eaux usées*
- A- Avis de motion
- B- Dépôt et adoption du projet de règlement
37. Projet de règlement numéro 700 autorisant des travaux municipaux de nouveaux pavages, trottoirs et bordures pour l'année 2023 au montant de 1 890 700 \$ et décrétant un emprunt de 1 890 700 \$ (CP230529, art. 6)
- A- Avis de motion
- B- Dépôt et adoption du projet de règlement
38. Projet de règlement numéro 701 modifiant les Règlements numéros 254 et 1586 concernant les Programmes de revitalisation à l'égard des secteurs commercial, industriel, récréatif et centre-ville (CP230612, art. 7)
- A- Avis de motion
- B- Dépôt et adoption du projet de règlement
39. Adoption du *Règlement numéro 698 modifiant le Règlement numéro 99 établissant un tarif applicable pour les actes posés par un membre du Conseil*
40. Adoption du *Règlement numéro 699 concernant l'application de l'article 134 de la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance à l'égard du 17000, avenue des Golfeurs (lot 6 505 318)*
41. Adoption du *Règlement numéro 33-2 modifiant le Règlement numéro 33 concernant la délivrance de constats d'infraction et l'application de la réglementation municipale*

Services juridiques

42. Charte de la langue française – Ministère de la Langue française – L'Émissaire – Nomination d'un mandataire (CP230612, art. 31)



43. Vente des lots 6 368 613 et 6 368 612 – Projet de construction sur le lot 6 561 263 (6230, boulevard Choquette) – Entrepôt NC inc. – Renonciation à la rétrocession et mainlevée – Autorisation de signature

Documents déposés

44. A) Adjudication de l'émission d'obligations de 15 716 000 \$ par le directeur du Service des finances et trésorier (en vertu de l'article 2 du *Règlement numéro 513 concernant la délégation du pouvoir d'accorder le contrat de financement à la personne qui y a droit en vertu de l'article 555.1 de la Loi sur les cités et villes*)
- B) Liste des salariés non permanents embauchés par la Ville de Saint-Hyacinthe (en vertu de l'article 73.2 de la *Loi sur les cités et villes*)
45. Seconde période de questions
46. Levée de la séance